

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06202

Numéro SIREN : 351 329 503

Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2018 sous le numéro de dépôt 1410

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

**DATE DEPOT : 04-01-2018**

**N° DE DEPOT : 001410**

**N° GESTION : 2007B06202**

**N° SIREN : 351329503**

**DENOMINATION : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE**

**ADRESSE : 20 rue Brunel 75017 Paris**

**MILLESIME : 2017**

# M C G

Société par actions simplifiée ou capital de 7.622,45 euros  
Siège social : 11, Avenue d'Eprémesnil  
78400 CHATOU  
414 143 495 RCS VERSAILLES

---

## EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 DECEMBRE 2017

---

### Troisième Décision

L'associée unique approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat **bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 Août 2017, s'élevant à **65.664,47 euros** :

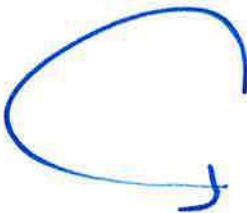
- report à nouveau exercice antérieur .....	+	318.565,92 €
- résultat de l'exercice .....	+	65.664,47 €
- nouveau solde du poste « report à nouveau ».....	=	384.230,39 €

L'associée unique approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice clos le 31/03/2015 .....	0 €
- au titre de l'exercice clos le 31/03/2016 .....	70.000 €
- au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 .....	0 €

---

**Frédéric LAFAY**  
Président





**EXPONENS Conseil & Expertise**  
SAS au capital de 5.200.000 euros  
Siège social : 20, Rue Brunel  
75017 PARIS  
351 329 503 RCS PARIS

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 18 DECEMBRE 2017**

---

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat **bénéficiaire de l'exercice 2016/2017**, s'élevant à **1.218.073,44 euros** :

- Montant du poste « Autres réserves » .....	+ 4.600.000,00 €
- Report à nouveau exercice antérieur .....	+ 2.310,35 €
- Résultat de l'exercice 2016/2017 .....	+ 1.218.073,44 €
- <b>Total avant affectation</b> .....	= 5.820.383,79 €
- Distribution de dividendes : 2,6024 € par action x 192.131 actions .....	- 500.000,00 €
- Affectation au poste « Autres réserves » .....	- 5.320.000,00 €
- Le solde à affecter au poste « Report à nouveau » .....	= 383,79 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 2,6024 euros par action. Il pourra être mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée Générale.

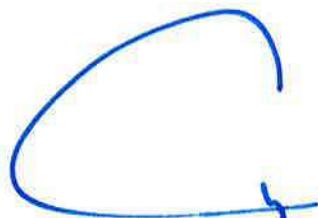
L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes perçus, éligibles à l'abattement prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice 2013/2014 .....	200.000 €
- au titre de l'exercice 2014/2015 .....	200.000 €
- au titre de l'exercice 2015/2016 .....	400.000 €

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

**Frédéric LAFAY**  
Président



**Thierry THIBAUT de MENONVILLE**

**Commissaire aux Comptes**

**Membre de la Compagnie**

**Réglonale de Versailles**

**Expert Comptable**

**2, place de la Loi**

**78000 – VERSAILLES**

## **EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 200 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2017

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel,

ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à VERSAILLES, le 28 novembre 2017



Thierry THIBAUT de MENONVILLE  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Versailles

## Bilan actif

	<b>Brut</b>	<b>Amortissement Dépréciations</b>	<b>Net 31/08/2017</b>	<b>Net 31/08/2016</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, droits & vert.eimiliaires	126 821	117 534	8 387	1 061
Fonds commercial (1)	5 381 551		5 391 551	9 405 176
Autres immobilisations incorporelles	5 381 900		5 361 900	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 461 147	1 575 925	885 222	886 566
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 025 917		8 025 917	1 299 629
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 692		2 692	2 892
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	315 187	2 177	313 010	223 576
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 691 199</b>	<b>1 695 636</b>	<b>19 995 583</b>	<b>11 824 584</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>64 000</b>	<b>64 000</b>		
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	6 810 363	744 277	7 066 086	7 005 031
Autres créances	707 807		707 807	582 292
Capital souscrit et appalé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	915		915	915
Disponibilités	2 148 627		2 148 627	1 220 900
Chargés constatés d'avance (3)	344 709		344 709	337 860
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 876 420</b>	<b>808 277</b>	<b>11 068 143</b>	<b>9 148 998</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	21 277		21 277	17 580
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion effectif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 588 896</b>	<b>2 503 913</b>	<b>31 084 984</b>	<b>20 789 172</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			802 065	707 703



## Bilan passif

	31/08/2017	31/08/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 200 000	5 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 918 133	1 918 133
Ecart de réévaluation	520 000	520 000
Réserve légale	520 000	520 000
Réserves statutaires ou contractuelles	4 600 000	4 110 000
Réserves réglementées	2 310	7 784
Autres réservée	1 218 073	884 526
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>13 471 739</b>	<b>12 640 444</b>
Subventions d'investissement	13 222	
Provisions réglementées	13 471 739	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 471 739</b>	<b>12 640 444</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risque	9 000	17 005
Provisions pour charges	9 000	17 005
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>9 000</b>	<b>17 005</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunte et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 413 954	1 353 513
Emprunts et dettes diverses (3)	5 764 448	1 446 005
Avances et écomptes reçues sur commandes en cours	1 059 726	913 709
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 646 955	3 763 032
Dettes fiscales et sociales	7 935	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 073	54 783
Autres dettes	623 154	800 682
Produits constatés d'évidence (1)	17 604 244	8 131 723
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 604 244</b>	<b>8 131 723</b>
Ecart de conversion passif	31 084 984	20 789 172
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 084 984</b>	<b>20 789 172</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 418 463	1 024 224
(1) Dont à moins d'un an (e)	13 185 781	7 107 500
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	738	1 832
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et écomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2017	31/08/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	25 247 459	23 079 580
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>25 247 459</b>	<b>23 079 560</b>
Dont à l'exportation	715 044	708 090
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	23 933	22 233
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	207 630	107 344
Autres produits	9 595	13 209
<b>Total I</b>	<b>25 488 617</b>	<b>23 222 346</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (e)	9 519 302	9 293 463
Impôts, taxes et versements assimilés	551 757	455 786
Salaires et traitements	8 924 748	7 931 320
Charges sociales	4 051 065	3 721 101
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	232 327	194 225
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	142 518	214 761
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	88 738	82 008
<b>Total II</b>	<b>23 510 454</b>	<b>21 892 663</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 978 163</b>	<b>1 329 683</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perre supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 823	4 578
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	400	4 400
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>2 223</b>	<b>6 976</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60	355
Intérêts et charges assimilées (4)	105 542	62 308
Différences négatives de change		22
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>105 602</b>	<b>62 685</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-103 379</b>	<b>-53 709</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 874 784</b>	<b>1 275 974</b>



## Compte de résultat (suite)

	31/08/2017	31/08/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	9 000	2 267
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisionne et dépréciation et transferts de charges	11 005	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>20 005</b>	<b>2 267</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	-11 272	40 014
Sur opérations en capital	9 641	19 722
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 222	20 271
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>14 591</b>	<b>89 808</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>5 413</b>	<b>-77 740</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	126 784	12 984
Impôts sur les bénéfices (X)	533 340	300 724
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>25 510 845</b>	<b>23 233 590</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>24 252 771</b>	<b>22 349 064</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTES</b>	<b>1 218 073</b>	<b>884 526</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités filiales	1 069	4 545
(4) Dont intérêts concernant les entités filiales	51 099	5 320

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan ayant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont la total est de 31 084 984 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 218 073 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisées ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurants au bilan d'ouverture de l'exercice au poste "fonds commercial" ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 "Matière de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 en - Linéaire
- \* Installations générales, équipements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- \* Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- \* Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'emortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 9.000€ au 31/08/2017. Il traduit le risque lié à la mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle initiée par 3 de nos clients.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractère exceptionnel, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

### Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28/02/2013 confirmée par la note d'information de la CNCC datée du 23/05/2013, le montant du CICE, calculé sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013 est comptabilisé au débit d'un sous-compte du compte 44 « Etat et autres collectivités publiques » et au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ».

Le montant de la créance du CICE définitif eu titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Au 31/08/2017, le montant du CICE comptabilisé au débit du compte 44 « Etat et autres collectivités publiques » s'élève à 419.022 euros. Sur l'exercice, le montant comptabilisé au crédit du compte 64 « charges de personnel » s'établit à 267.239 euros.

## Autres éléments significatifs

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Acquisition de 100% du capital des sociétés EXPONENS Raimbeult Chaugny, MCG et SAS Jean Marc Raimbeult, situées aux Mureaux, en date du 3 janvier 2017.

Acquisition de 100% du capital de la société APRECIALIS en date du 20 janvier 2017.

Création en janvier 2017 de la société EV Finance (dont EXPONENS Conseil et Expertise détient 66%) en vue de l'achat de la société D&Cmf (Déontologie & Compliance des marchés financiers). EV Finance a acquis 100% du capital de la société D&Cmf par en date du 28 février 2017.

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'assemblée générale du 22 novembre 2016 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Synergie Audit et le transfert universel de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Synergie Audit depuis le 1er septembre 2016 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commerciaux	9 405 176	671 712	4 685 337	5 391 551
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 538	694 946	-4 685 337	5 488 621
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 513 714</b>	<b>1 366 658</b>		<b>10 880 372</b>
- Terrain				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	854 762	187 843		1 122 426
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 071 342	287 379		1 336 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avenances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 028 125</b>	<b>435 022</b>		<b>2 461 147</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 299 629	7 977 615	1 251 327	6 025 917
- Autres titres immobilisés	2 692			2 692
- Prêts et autres immobilisations financières	231 977	91 600	2 705	321 071
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 534 297</b>	<b>8 069 415</b>	<b>1 254 032</b>	<b>8 349 680</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 074 136</b>	<b>9 871 095</b>	<b>1 254 032</b>	<b>21 691 199</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporées	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 383	416 365	8 069 165	8 503 912
Apports	676 563	18 657	250	895 470
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>694 946</b>	<b>435 022</b>	<b>8 069 415</b>	<b>9 199 383</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions			1 254 032	1 254 032
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>1 254 032</b>	<b>1 254 032</b>

Parmi les acquisitions principales , et supérieures à un seuil de 25 000 euros, de l'exercice :

- Titres JMR : 3 306 128 euros
- Titres MCG : 1 656 372 euros
- Titres Apreciella : 1 362 000 euros
- Titres Raimbeault Chaugny : 992 500 euros
- Titres JMR Complément : 267 877 euros
- Titres MCG Complément : 134 207 euros
- Aménagement bureaux Brunel 6e : 108 232 euros
- Hono BVF / Titres ERC : 100 000 euros
- Titres Raimbeault Cheugny complément : 80 417 euros
- Titres Apreciella complément : 77 205 euros
- Dépôt de garantie Brunel : 60 453 euros
- Mobiliers/sièges Etoile 6e : 80 217 euros

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

		31/08/2017
Éléments achetés		4 719 839
Éléments réévalués		671 712
<b>Total</b>		<b>5 391 551</b>

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan de la société EXPONENS Synergie Audit et transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celle-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les maliis techniques figurant au bilan d'ouverture de l'exercice au poste « fonds commercial » pour un montant de 4.885.337 euros ont été reclasés dans un compte spécifique : 2061 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenus (en pourcentages)  
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus  
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursées - (7) Montants des cautions et avis donnés par l'entreprise  
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos  
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE</b>										
<b>- Filiales</b> (détenues à + 50 %)										
SAS APRECIALIS	300	707	100,00	1 439	1 439			477	-39	
SAS EV FINANCE	1	1	66,00	1	1	1			-4	
SAS SOXIA	30	219	100,00	46	46			727	66	
SAS MCG	8	327	100,00	1 791	1 791			71	66	
SAS JEAN MARC RAIMBAULT	300	522	100,00	3 574	3 574			104	102	
<b>- Participations</b> (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS EXPONENS Raimbault Chaogn	200	3 569	16,67	1 173	1 173			1 974	191	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
<b>- Autres filiales françaises</b>										
<b>- Autres filiales étrangères</b>										
<b>- Autres participations françaises</b>										
<b>- Autres participations étrangères</b>										

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>107 477</b>	<b>10 057</b>		<b>117 534</b>
	<b>107 477</b>	<b>10 057</b>		<b>117 534</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	544 803	111 115		655 918
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	794 756	125 251		920 007
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 339 559</b>	<b>236 366</b>		<b>1 575 925</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 447 035</b>	<b>246 423</b>		<b>1 693 459</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 983 950 euros et la classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	315 187		315 187
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 610 363	7 808 298	802 085
Autres	707 807	707 807	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	344 709	344 709	
<b>Total</b>	<b>9 983 950</b>	<b>8 860 814</b>	<b>1 123 136</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 801.849,36 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 744.277,12 euros à la clôture de l'exercice.

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	788 033
Avoirs à recevoir	32 185
Personnel - produits à recevoir	16 421
Charges sociales - produits à recevoir	7 389
Divers - produits à recevoir	100
<b>Total</b>	<b>822 108</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 517	60	400	2 177
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	694 794	294 761	181 278	808 277
<b>Total</b>	<b>697 311</b>	<b>294 821</b>	<b>181 678</b>	<b>810 454</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		142 516	161 278	
Financières		60	400	
Exceptionnelles				

### Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépreciation pour créances clients douteuses	808 277
<b>TOTAL</b>	<b>808 277</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 200 000,00 euros décomposé en 192 131 titres d'une valeur nominale de 27,06 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	192 131	27,06
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	192 131	27,06

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/11/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 784
Résultat de l'exercice précédent	884 526
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>392 310</b>
Affectations aux réserves	490 000
Distributions	400 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 310
<b>Total des affectations</b>	<b>892 310</b>

L'assemblée générale du 22 novembre 2016 a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 400.000€

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2017
Capital	5 200 000				5 200 000
Primes d'émission	1 918 133				1 918 133
Réserve légale	520 000				520 000
Réserves générales	4 110 000	490 000	490 000		4 600 000
Report à Nouveau	7 784	2 310	2 310	7 784	2 310
Résultat de l'exercice	684 526	-884 526	1 218 073	684 528	1 218 073
Dividendes		400 000			
Provisions réglementées			13 222		13 222
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>12 640 444</b>	<b>7 784</b>	<b>1 723 606</b>	<b>892 310</b>	<b>13 471 739</b>

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		13 222		13 222
Prêts d'installation				
Autre provisions				
<b>Total</b>		<b>13 222</b>		<b>13 222</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		13 222		

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres EXPONENS Raimbeault Chaugny, 100.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres.

Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 3 janvier 2017.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	9 481		9 481		
Garanties données aux clients					
Perdes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Perdes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 524	3 000	1 524		9 000
<b>Total</b>	<b>17 005</b>	<b>3 000</b>	<b>11 005</b>		<b>9 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		3 000	11 005		

#### Provisions pour risques

Le montant de ces provisions s'élève à 8.000 euros au 31 août 2017. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 3 clients de la responsabilité civile professionnelle de la société.

## Notes sur le bilan

### **Dettes**

#### **Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 804 244 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à 1 an au maximum à l'origine	738	738		
- à plus de 1 an à l'origine	5 413 215	994 753	3 437 264	981 199
<b>Emprunts et dettes financières divers (*)</b>	22 185	22 185		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	1 059 728	1 059 728		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	4 646 955	4 646 955		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	7 935	7 935		
<b>Autres dettes (**)</b>	5 830 326	5 830 326		
<b>Produits constatés d'avance</b>	823 154	623 154		
<b>Total</b>	<b>17 604 244</b>	<b>13 185 781</b>	<b>3 437 264</b>	<b>981 199</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 762 047			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	701 672			
(***) Dont envers Groupe et associés	5 742 253			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	51 933
Achats matières premières NP	785
Électricité NP	5 850
Fnp locations & redevance	5 438
Fnp entretien locaux	892
Fnp redevances copisurs	10 694
Fnp eaux	2 272
Fnp honoraires	425 760
Fnp télécommunications	1 972
Fnp fraie bancaires	1 420
Fnp greffe refacturable	108
Frs Immobil. - fact. non parvenues	7 935
Int.courus s/emp.eup.establ.crédit	1 987
Prov.agios & frais bque	738
Dettes provis. pr congés à payer	660 527
Dettes provis. pr partic. salariée	128 784
Personnel - autres charges à payer	494 076
Charges sociales s/congés à payer	290 632
Charges sociales - charges à payer	258 401
Taxe d'apprentissage CAP	41 558
Organic CAP	7 211
Effort de logement CAP	27 502
DOETH CAP	14 300
Taxe foncière CAP	6 049
Prov.taxe formation	73 338
Prov.taxe professionnelle	61 190
<b>Total</b>	<b>2 581 630</b>

### Autres informations

Néant

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 190		
Cca fournitures bureau	17 717		
Crédit bail d'avance	6 516		
Cca fraie de courriers	1 000		
Cca collecte la poste	6 135		
Cca locations immo	79 082		
Location mobilières d'avance	32 785		
Cca télésurveillance	851		
Cca contrats entretien/ma	11 983		
Assurances, période d'avance	27 634		
Cca assurances diverses	121		
Cca abonnements	24 451		
Commissions versées en avance	413		
Cca publicité & communic.	2 712		
Cca tél fax	167		
Cca frais de réception	18 336		
Cca cotisations prof.	73 865		
Cca impôts et taxes	3 917		
Cca ch de pers.	22 536		
Cca formation	10 339		
<b>Total</b>	<b>344 709</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	616 927		
PCA Groupe	6 227		
<b>Total</b>	<b>623 154</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2017
Expertise Comptable, Audit, Conseil	24 407 257
Refacturation de frais intra Groupe	840 202
<b>TOTAL</b>	<b>25 247 459</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 10.200 euros

#### Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 51.099,12 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1.068,77 euros

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 33 1/3 %	1 616 920
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	229 558
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	6 300
<b>Autres Imputations</b>	

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 50 092 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	13 222
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future</b>	<b>13 222</b>
<b>Allégements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	163 497
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future</b>	<b>163 497</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Montant de la créance future</b>	<b>50 092</b>
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

Provision Organic : 7.211€

Provision Effort construction : 27.502€

Participation des salariés : 128.784€

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

La société EXPONENS Conseil et Expertise a acquis, en date du 4 septembre 2017, 100 % des titres des sociétés Soderc et Conseil d'Expert ainsi que 50% des titres de la société Audit Stratégie Conseil. Ces 3 sociétés sont situées à Bourg La Reine (92).

La société EXPONENS Conseil et Expertise a acquis, en date du 17 novembre 2017, 50,36% de la société Sefigec située à Versailles (78).

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 199 personnes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	79	
Employés	118	
Apprentis	2	
Total	199	

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Garantie à première demande en substitution dépôt de garantie SAS Nation	70 692
Avals et cautions	70 692
Engagements en matière de pénalités	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement titres EXPONENS Raimbault Chaugny - MCG et SAS JMR	33 032
Nantissement titres Aprecialis	300 000
Autres engagements donnés	333 332
Total	404 023
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garantie de paiement à première demande d'un montant de 70.691,50 Euros dans le cadre du protocole transactionnel signé le 30 juin 2015 portant sur les locaux situés au 1er étage, 15 Place de la Nation, au bénéfice de la SAS Nation et par l'intermédiaire du Crédit Lyonnais.

Nantissement en garantie du prêt du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, de 450 actions de la société EXPONENS Raimbault Chaugny d'une valeur nominale de 74,07 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 janvier 2017 des sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny, MCG et SAS JMR.

Nantissement en garantie du prêt du prêt contracté auprès de la banque Bred d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS de 6.000 actions de valeur nominale de 50 euros.

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découvertes autorisées	
Avis de caution	
Convention de garantie dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Reimbaul Chaugny	1 000 000
Convention de garantie dans le cadre de l'acquisition des titres APRECIALIS	300 000
Autres engagements reçus	1 300 000
Total	1 300 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	1 300 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de garanties réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Reimbaul Chaugny, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 1.000.000 d'euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 janvier 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société APRECIALIS, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 300.000 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 janvier 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 381.717 € au 31 août 2017, en augmentation de 121.068 € sur l'exercice.

Le solde provenant de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Synergie Audit s'élève à 23.395 €.

Pour un régime de prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.



**Thierry THIBAUT de MENONVILLE**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie**  
**Régionale de Versailles**  
**Expert-Comptable**  
2, place de la Loi  
78000 – VERSAILLES

## **EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 200 000 €  
Siège social : 20, rue Brunel, 75017 PARIS  
R.C.S : PARIS 351 329 503

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2017

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article 19 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

#### **Conventions de gestion de Trésorerie**

Conventions de gestion de trésorerie signées, le 3 janvier 2017 et le 20 janvier 2017, par les sociétés unies entre elles au sens de l'article L511-7, I-3 du Code monétaire et financier, permettant d'inclure les sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny, MCG, SAS JEAN MARC RAIMBAULT, APRECIALIS et EV FINANCE.

Les sociétés concernées s'engagent à mettre à la disposition des autres signataires leurs excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant pour un montant maximum de quatre millions d'euros. Ces avances seront rémunérées sur la base du taux maximum des intérêts déductibles servis aux associés. La convention est conclue pour une durée finissant le 31 août 2017 mais pourra être renouvelée par tacite reconduction pour une durée d'un an.

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 votre société a constaté une charge d'intérêts de 51.099 € et un produit de 1.069 €.



### Convention de prestations administratives

Convention de prestations administratives, techniques, juridiques et sociales signées, le 3 janvier 2017 et le 20 janvier 2017, par les sociétés unies entre elles au sens de l'article L511-7, I-3 du Code monétaire et financier, permettant d'inclure les sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny, MCG, SAS JEAN MARC RAIMBAULT, APRECIALIS et EV FINANCE.

Votre société a facturé un montant total de 217.830 € aux sociétés parties à la convention au titre de l'exercice clos le 31 août 2017.

### Conventions de sous-locations

Convention de sous-location des locaux situés 20 rue Brunel - 75017 PARIS signée le 2 mai 2017 entre les sociétés EXPONENS Conseil et Expertise et APRECIALIS avec un effet au 1er juin 2017.

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 un loyer de 17.903 € a été facturé à APRECIALIS.

Convention de sous-location des locaux situés 20 rue Brunel - 75017 PARIS signée le 1er mars 2017 entre les sociétés EXPONENS Conseil et Expertise et D&Cmf avec un effet au 1er mars 2017.

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 un loyer de 12.306 € a été facturé à D&Cmf.

Fait à VERSAILLES, le 6 décembre 2017

Le Commissaire aux Comptes



Thierry THIBAUT de MENONVILLE  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Versailles

